

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Rapport annuel / Office national suisse du tourisme  |
| <b>Herausgeber:</b> | Office national suisse du tourisme   |
| <b>Band:</b>        | 23 (1963)  |
| <b>Rubrik:</b>      | Relations avec les autorités, les groupements intéressés au tourisme et d'autres organisations |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

C'est pour nous un devoir agréable que de remercier les autorités supérieures du pays de leur appui à nos efforts. Notre vive gratitude va tout d'abord à Monsieur le Président de la Confédération W. Spühler, chef du Département fédéral des transports et de l'énergie, pour la grande compréhension dont il a fait preuve à l'égard des problèmes touristiques, en particulier envers les tâches et préoccupations de notre Officenational. Relevons dans cet ordre d'idées son exposé magistral sur les principes de la politique suisse du tourisme, lors de l'assemblée d'Einsiedeln, et sa réponse au message du premier ministre britannique, M. Macmillan, à l'occasion de la commémoration du premier voyage en Suisse organisé par Thomas Cook, il y a cent ans. Nous sommes également très reconnaissants au groupe parlementaire des transports, du tourisme et de l'hôtellerie du précieux soutien apporté à nos entreprises. L'Office fédéral des transports, en tant qu'organisme supérieur, a droit à nos chaleureux remerciements pour la sollicitude qu'il n'a cessé de nous témoigner. Nous avons aussi entretenu d'excellentes et étroites relations avec l'administration fédérale des finances, le Bureau fédéral des statistiques et les divisions compétentes du Département politique fédéral. En 1963 comme précédemment, nous avons pu recevoir quelques groupes de jeunes candidats diplomates du département susnommé et les informer de nos tâches à l'intérieur du pays et à l'étranger. Les représentations diplomatique et consulaires de la Suisse à l'étranger ont appuyé très efficacement le travail de nos agences, suppléant même activement ces dernières dans les pays où l'ONST n'est pas encore représenté. Mandatés par le délégué à la collaboration technique, nous nous sommes chargés de l'accueil et de l'orientation de personnalités de pays en voie de développement s'intéressant aux questions touristiques. Nous constatons encore avec reconnaissance les heureux effets de la collaboration des directions générales des CFF et des PTT, de l'Union d'entreprises suisses de transport, de la Société suisse des hôteliers, de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, de la Swissair, des milieux intéressés au tourisme routier, de l'Association des stations thermales suisses, de l'Association suisse des stations climatiques, de l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme, de l'Union des sociétés suisses de développement, de l'Office suisse d'expansion commerciale, de la Fédération suisse du tourisme, de la Fondation Pro Helvetia, de la Société suisse de radio-diffusion et télévision, du Ciné-Journal Suisse, de la Caisse suisse de voyages, des organisations touristiques régionales et locales, de la Fédération suisse des agences de voyages, de la presse

## II. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS, LES GROUPEMENTS INTÉRESSÉS AU TOURISME ET D'AUTRES ORGANISATIONS

quotidienne et professionnelle, de l'Exposition nationale suisse 1964 à Lausanne, de la Croix-Rouge internationale, des associations sportives et de nombreuses institutions culturelles et scientifiques.

Nous avons reçu en septembre un groupe de députés au « Bundestag » allemand désireux d'être orientés sur l'organisation et l'activité de propagande de l'Office national suisse du tourisme. A l'occasion d'un déjeuner en commun, ces hôtes allemands purent entrer en contact avec des représentants de nos autorités fédérales.